



Montreuil, le 18/11/2019

GT AGENTS TECHNIQUES LA GRANDE MASCARADE

Depuis 3 ans, nous réclamions un GT sur la problématique des agents techniques.

Après l'avoir longtemps reporté, la DG a fait le choix de le convoquer le 13 novembre, veille de la grève nationale, et surtout en pleine période de mobilisation contre les réformes DARMANIN et de boycott du dialogue social par l'intersyndicale Solidaires, CGT, FO, CFDT-CFTC. Une provocation supplémentaire !

L'ordre du jour de ce GT conforte l'idée du mépris de nos directeurs envers les agents et dans ce cas envers les agents techniques et agents dit « berkanis ».

👉 3 FICHES ÉTAIENT À L'ORDRE DU JOUR :

- 👉 Résultats DE L'ENQUÊTE RELATIVE À LA DOCTRINE D'EMPLOI DES AGENTS TECHNIQUES : Celle-ci date de 2017 !! 2 ans pour 3 pages, c'est se moquer des agents techniques.
- 👉 Un bilan sur la formation des agents techniques et surtout des collègues embauchés sous contrat PACTE. Mais qu'en est il de la formation de tous les autres ?
- 👉 Un bilan des plans de titularisations de la loi Sauvadet.

Bref on parle beaucoup de bilan et de rapport mais rien sur les agents, leurs difficultés et leur devenir :

- ▶ Quid de la problématique des faisant fonctions qui existent toujours et même de plus en plus ?
- ▶ Quid de la problématique du paiement des fluides (eau, électricité...), que certaines directions locales font payer aux gardiens concierges malgré la doctrine d'emploi ? La DG travaillerait pourtant selon elle à un texte réglementaire plus clair.
- ▶ Quid des problèmes de reclassement des agents techniques et contractuels concernés par les fermetures de services passées et à venir ?
- ▶ Quid des surveillances médicales annuelles obligatoires (personnels à risque), qui sont souvent oubliées pour la plupart des agents techniques (titulaires ou non titulaires) ?
- ▶ Quid de la disparition des postes de gardiens concierges, de veilleurs de nuit, des agents d'entretien et de restauration lors des futures restructurations ? Ces missions ne disparaissent pas, elles sont généreusement confiées à des grandes multinationales privées.

L'agent se voit, et se verra de plus en plus, contraint de devenir un agent des services communs. Les agents de services communs deviennent petit à petit les seuls représentants des agents techniques de la DGFIP. Ils répondraient mieux à une politique de polyvalence (sans formation) et de corvéabilité (agent isolé) contraire à la doctrine d'emploi de référence !?

- ▶ Quid de l'état des effectifs des agents techniques (titulaires et non titulaires) à la DGFIP ?
- ▶ Quid des moyens de promotion interne ?

Cela fait des années que nous dénonçons les attaques et le mépris de la DG envers ces agents !

Comme d'habitude, la DG préfère la politique de l'autruche.

ENSEMBLE CONSTRUISONS LE RAPPORT DE FORCE AFIN QUE LA DG SORTE LA TÊTE DU SABLE !



SYNDICAT NATIONAL CGT FINANCES PUBLIQUES : Case 450 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil Cedex
www.financespubliques.cgt.fr ✉ : cgtfinancespubliques.bn@dgfip.finances.gouv.fr ✉ dgfip@cgt.fr t : 01.55.82.80.80 -
☎ : 01.48.70.71.63 f : @cgt.finpub (Syndicat National cgt finances publiques) t : @cgt_finpub (CGTFinancesPubliques)

